

Le risque au bois de sapins, version DDTM

Le 2 avril 2012

Le 21 mars dernier, en sous-préfecture de Montreuil, s'est tenue une réunion consacrée aux Plans de prévention des risques littoraux pour les communes concernées de l'Arrondissement .

Un représentant de la DDTM du Pas de Calais a produit un document sur le risque de submersion centennal évalué par l'Etat au niveau du bois de sapins. Mesures approximatives, parfois « à la louche » du fait de l'absence d'historique fiable. Curieusement, figurait un second document, minimisant le risque, hors événement centennal.

Les services de l'état se sont appuyés sur des mesures topographiques financées par la Communauté de communes Opale sud, que les riverains et des élus leur avaient vainement réclamé à plusieurs reprises à travers la création d'une cellule de surveillance, lors de la progression très rapide de l'érosion en automne. Il n'y a eu aucune réponse.

Si le premier document ne fait que reprendre l'étude DHI de la DREAL, le second donne une vision tronquée de la situation et une présentation d'évidence erronée de la situation en front de mer.

Alors pourquoi ce second document qui sent le bureau et la précipitation?

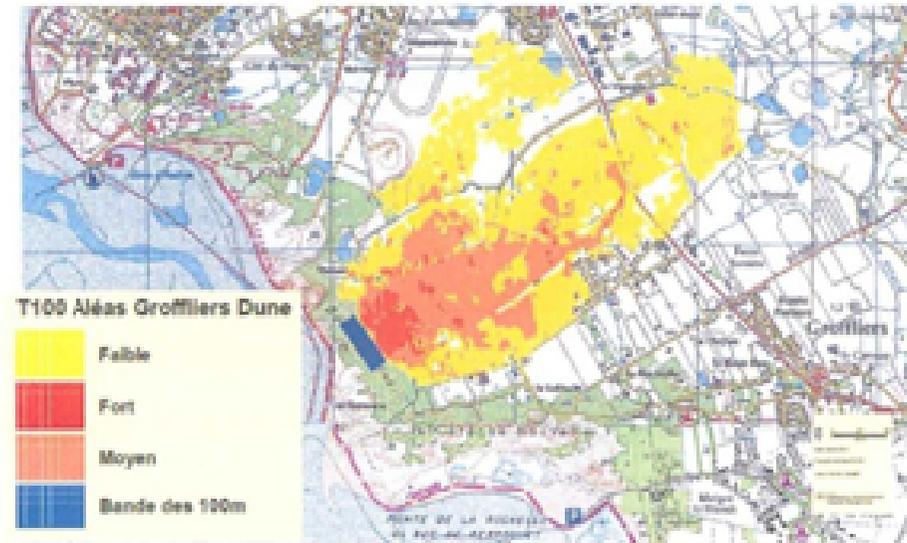
Dans quel but?

L'an dernier, la ministre avait fait savoir aux élus qui s'étaient rendus au ministère, qu'elle allait demander à ses services de nous apporter leur aide. L'aide existe, mais on sent aussi des oppositions.

1^{ère} partie

Document de travail DDTM concernant le risque de submersion au bois des sapins

Commune de Groffliers - La submersion marine par le bois des sapins



La situation extrême se produit par la conjonction d'une marée de fort coefficient et le passage d'une tempête sévère.

La carte ci contre représente l'aléa centennal modélisé selon les hypothèses issues des directives nationales :

- niveau de plus haute mer de 6m40.
- brèche de 100m (retour d'expérience de Xynthia).
- alimentation de la brèche par le NPHM₁₀₀ de l'ordre de 6m40 pendant deux heures (1h avant et une 1h après la pleine mer).

A marée montante, le train de vague détériore le cordon dunaire jusqu'à l'apparition de la brèche.

L'enjeu de la zone submersible, liée au bois des sapins, est essentiellement agricole.

Comme indiqué à la page 165 de l'étude DHI

Pour obtenir l'étude, cliquer sur : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/etude-dhi-submersion-npc-phase2-v4.pdf>

Il s'agit d'un gros fichier, patienter

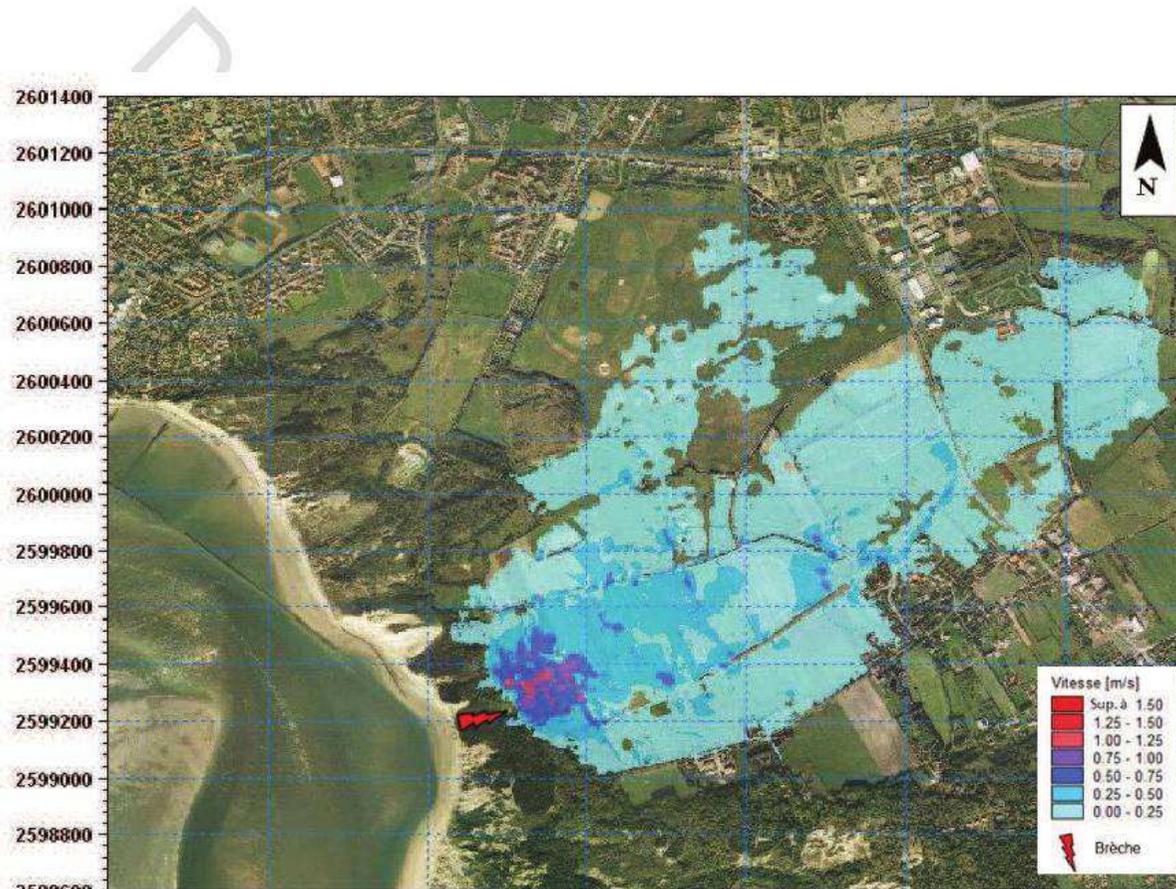
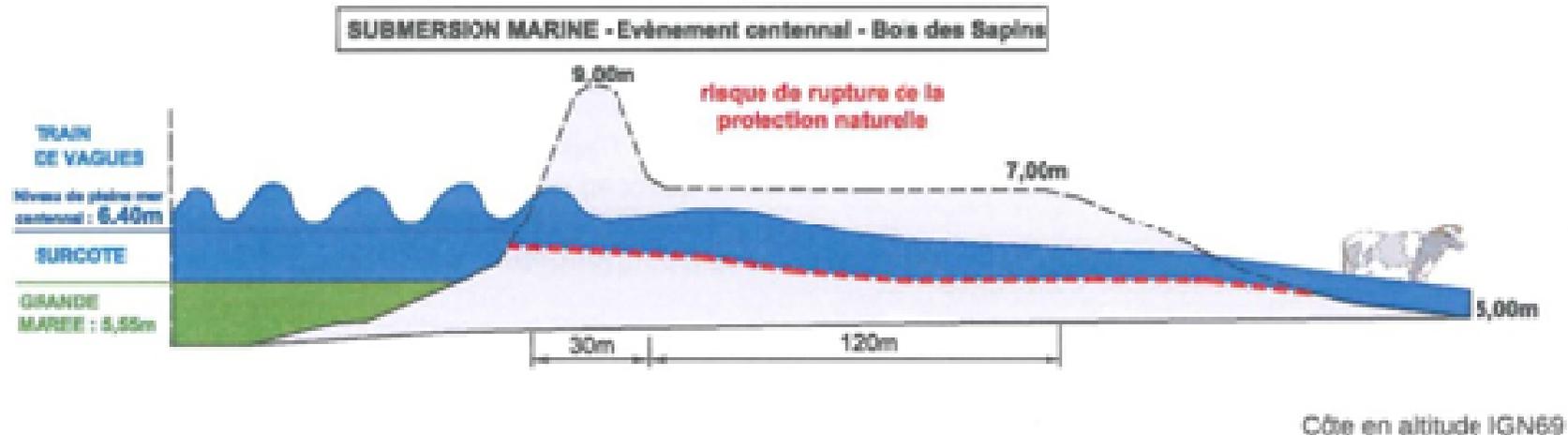


Figure 4-198 : Cartographie de la vitesse d'écoulement modélisée pour un événement centennal et une brèche du cordon dunaire de 100 mètres

Remarque : jamais, malgré nos remarques maintes fois réitérées, il n'est tenu compte de l'évolution de l'érosion à cet endroit, fragilisant progressivement ce qu'il reste de protection. On ne travaille que sur du figé.

2^{ème} partie - Présentation DDTM, somme toute rassurante, de la topographie

Commune de Groffliers - Contexte topographique du bois des sapins



Conditions maritimes :

6m40 : Niveau de Plus Haute Mer centennal combinant le niveau de la grande marée et des effets de la tempête.

5m55 : niveau de grande marée de coefficient 120.

Conditions terrestres :

Le cordon dunaire présente une altitude supérieure à 7 m sur 150m de long (20m sous la forme de dune de premier rang) et 130 m sous la forme d'un plateau arrière, le terrain naturel des bas champs étant à une altitude d'environ 5m

~~Ces conditions sont sécuritaires pour le présent vis-à-vis de l'événement centennal.~~

**D'un côté, on nous inquiète de l'autre on cherche à nous rassurer. Pourquoi?
Quelles sont les motivations?**

**Seulement voilà, cette présentation de la topographie est partielle.
La perspective telle qu'elle est présentée en bord de mer est impossible**



Photo du 11 février 2012

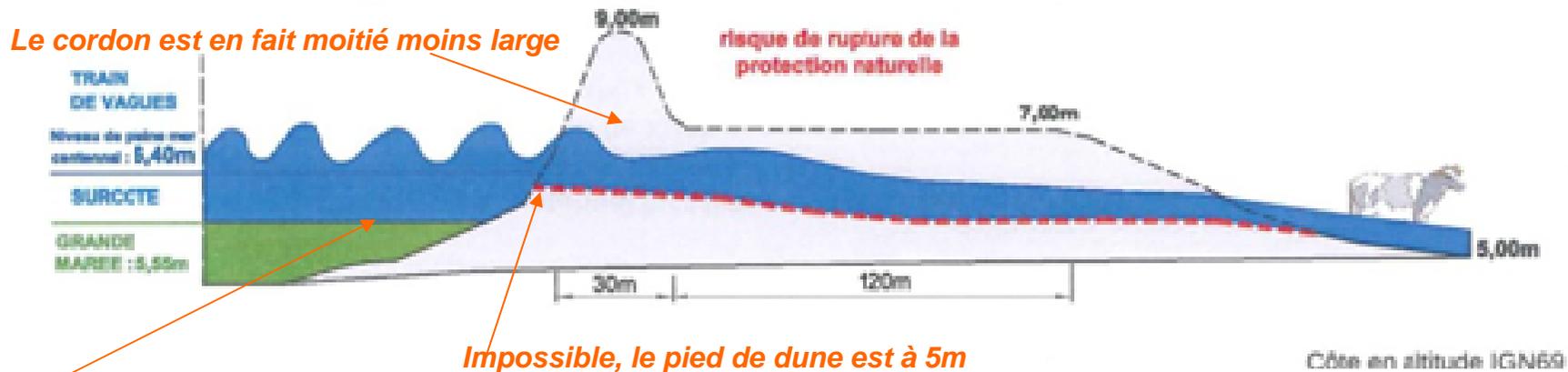
Les mesures des géomètres ont consisté à relever un ensemble de points qui ont permis d'établir une carte en 3d de la zone, avec les courbes de niveau. Quelques profils ont été établis en des points caractéristiques dont le 8 partant de la zone la plus basse et la plus étroite. Ce profil (en blanc) correspond à celui de la carte DDTM.

Il existe une zone en creux perpendiculaire au même point. Nous avons mesuré cet endroit puis la zone, plus basse, à droite de la mare, car c'est le chemin que prendrait l'eau (trait jaune).

Commune de Groffliers - Contexte topographique du bois des sapins

Version DDTM

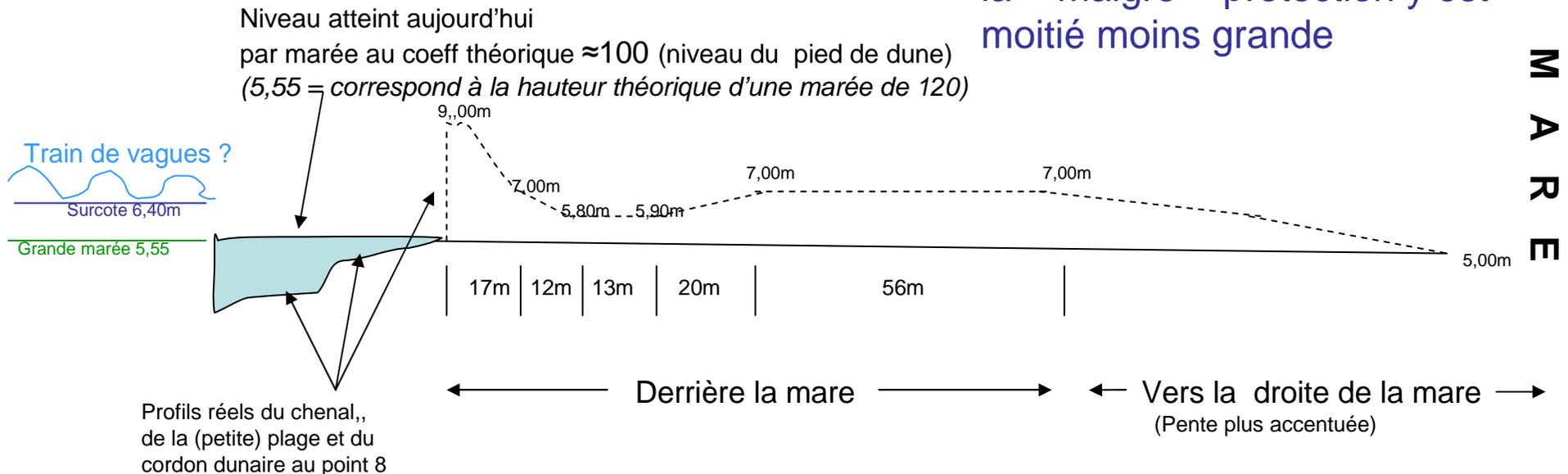
SUBMERSION MARINE - Evénement centennal - Bois des Sapins



Impossible, les marées supérieures au coeff 100 atteignent aujourd'hui et érodent le cordon dunaire (100 par temps calme, sinon le cordon est atteint dès une marée de coeff 90 avec un vent de force 4/5)

Nos relevés

la « maigre » protection y est moitié moins grande









25 novembre 2011 coefficient 100, marée haute

Vent de force 4/5 (bonne brise)

8



8

La mer atteint couramment le pied de dune, donc 4m sous le niveau le plus bas. Sinon les dunes ne s'effondreraient pas!!

Les hauteurs théoriques de marée sont respectivement 9,80m et 9,85m ces jours là. Ce qui correspond à plus ou moins 5m (à qq cm près) en valeur utilisée pour les mesures topographiques.



10 février 2012
coefficient 104, une heure après marée haute

8

Temps calme, haute pression

En résumé, nous ne contestons pas les mesures réalisées par les géomètres, Nous en demandons seulement une présentation **complète et objective, en premier lieu par les géomètres eux-mêmes.**

Pour notre part, nous demandons à ce que soit bien précisée la hauteur du pied de dune car il semble qu'il y ait un doute à cet endroit sur l'interprétation des mesures affichées. La simple observation permet d'affirmer que ce niveau est fréquemment atteint par les eaux.

1 m de hauteur représente quand même une sacrée différence.

Quoi qu'il en soit la situation est très précaire, aggravée par la progression de l'érosion. D'ailleurs, en cas de risque centennal, il n'y aurait pas une mais deux brèches, correspondant aux deux endroits les plus étroits. Pour cela il suffit de décortiquer les relevés topographiques, ou plus simplement de se rendre sur place.

Pour terminer, quand on examine le risque centennal, on constate que dans l'établissement des plans de préventions des risques, les cordons dunaires sont bien assimilés a des digues, ceci depuis le début. On aimerait bien qu'il en soit de même dans l'appréhension des protections à mettre en place, en sommes nous sûrs?



Pour se faire une idée ce que sera le front de mer, quand la dune aura reculé de 20 m supplémentaires en cet endroit (moins 25m depuis août).

Ce ne sera d'ailleurs plus de la dune mais du sous bois humide. L'érosion progressera d'autant plus vite que la marche sera petite.

Sécurisant! de quoi se réjouir non? Pas nous en tout cas.

Cessons le délire, des travaux de protection, vite!